

Les inscriptions auront lieu :
Au Forum des associations le samedi 06 septembre de 13h00 à 18h00.
Stade de Kerlébert à compter du 09 septembre 2025.

LES CATEGORIES :

Eveil Athlétique (EA) :	2017 – 2018 -2019
Poussin (e) (U12 - PO) :	2015 – 2016
Benjamin (e) (U14 - BE) :	2013 – 2014
Minime (U16 – MI) :	2011 – 2012
Cadet (te) (U18 - CA) :	2009 – 2010
Junior (U20 - JU) :	2007 – 2008
Espoir (U23 - ES) :	2004 – 2005 -2006
Senior (SE) :	1992 - 2003
Master Femme (MA) :	1991 et avant
Master Homme (MA) :	1991 et avant

JOURS ET HEURES D'ENTRAINEMENT

- ✓ **Eveil Athlétique** : mercredi de 13h45 à 15h00* – Salle et piste de Kerlébert.
Reprise le 10/09.
- ✓ **Poussin (e)** mercredi de 13h45 à 15h00* – Salle et piste de Kerlébert.
Reprise le 10/09.
- ✓ **Benjamin (e), Minime** : mardi et jeudi de 17h45 à 19h00*, samedi de 10h00 à 11h30* (sous réserve) au stade de Kerlébert. **Reprise le 09/09.**
- ✓ **Cadet (te) à master «lancer»** : lundi, mercredi, vendredi de 18h15 à 20h00*, samedi de 10h00 à 11h30* (sous réserve) au stade de Kerlébert.
Reprise le 08/09.
- ✓ **Cadet (te), juniors, espoir, séniors et masters «athlétisme»** : Lundi, mardi et jeudi de 18h15 à 20h00*, samedi de 10h00 à 11h30* (sous réserve) au stade de Kerlébert. **Reprise le 09/09.**
- ✓ **Espoir, séniors et masters section Course hors stade (loisir, trail, course sur route)** : mardi et jeudi de 18h15 à 20h00* au stade de Kerlébert.
Reprise le 09/09.
- ✓ **Marche sportive** : mardi et jeudi de 18h30 à 20h00* au stade de Kerlébert.
Reprise le 09/09.

*Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction de la disponibilité des infrastructures et des entraîneurs.

A noter :

- Il n'y aura pas d'entraînements encadrés **pendant les jours fériés.**
- Il n'y aura pas d'entraînements encadrés pendant les vacances scolaires pour les catégories **EA-PO, Benjamins et Minimes.**
- Suivant les conditions météorologiques, les entraînements encadrés peuvent être annulés sans préavis.

REGLEMENT INTERIEUR

Pour une année sportive conviviale, il est demandé aux athlètes de :

- ✓ **Participer** aux différents championnats : **cross, interclubs, meeting...**
- ✓ Les athlètes **qualifiés** aux championnats qui déclareront forfait **sans prévenir le président** (sauf avis médical) devront s'acquitter des pénalités.
- ✓ **Porter obligatoirement le maillot du club lors des championnats, compétitions et épreuves inscrits sous le nom du club.**
- ✓ **La responsabilité du club ne serait être engagée pour tout fait, incident ou accident survenant en dehors plages horaires d'entraînements sous encadrement officiel.**

INSCRIPTION

DOCUMENT A FOURNIR - Nouveau adhérent

- **Pour les majeurs** : Un certificat médical original (Pas de photocopie) de moins de 6 mois au moment de la prise des licences mentionnant « pratique de la compétition ».
- **Pour les mineurs** : Le questionnaire de santé (joint au dossier) en remplacement du certificat médical.
- **Fiche de renseignement et charte complétée et signée.**

DOCUMENT A FOURNIR - Ancien adhérent

- Compléter/valider les informations, le PPS sur votre **espace licencié** https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/AppMain_Login.aspx?ReturnUrl=%2fSiffa-Acteur2
- **Charte complétée et signée.**

La licence ne sera faite qu'à réception du DOSSIER COMPLET.
La licence est obligatoire pour toute activité physique au sein du club
(entraînements et/ou compétitions)

COTISATION ANNUELLE

EA et Poussin	110€ (tee-shirt compris)
Benjamin et Minime.....	120€
Cadets	140€
Junior à Master	140€
Marche sportive.....	140€

- **Coupon sport ANCV, coupon CAF et Pass'Sport acceptés.**
- **Réduction pour les familles : 2 Athlètes -10€ sur la totalité, 3 Athlètes - 20€ sur la totalité.**
- **Possibilité de règlement par virement bancaire.**

Pour information, sur une licence à 140€, la FFA prélève 36€, la Ligue de Bretagne prélève 38,10€ et le Comité du Morbihan prélève 20€.

Un maillot pourra être prêté aux benjamins/minimes pour les compétitions.

Association QUEVEN ATHLETISME 56
Complexe Sportif du Ronquédo – 56530 Quéven
quevenathletisme56@gmail.com

Nous accueillons toute personne disponible au sein de Quéven Athlétisme 56 pour encadrer nos jeunes et assister les entraîneurs. Des formations sont prévues à cet effet.
Les bénévoles seront les bienvenus durant toute l'année.

ATHLETES ET PARENTS
Nous vous attendons.

Pour tout contact

Gilles DIEHL : 06.30.72.46.91

Ou :

Quevenathletisme56@gmail.com
<http://www.quevenathletisme56.com>

ASSURANCE

Quéven Athlétisme 56 est affilié à la FFA et est assuré en responsabilité civile.
Il incombe à chaque athlète, s'il le souhaite, de s'assurer individuellement.



SAISON 2025 - 2026

ORGANISATION ET REGLEMENT

